



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PARC NATIONAL DE LA
GUADELOUPE

Nom du service : Patrimoines

PROPOSITION DE STAGE

Intitulé du stage : « Valorisation des données acoustiques et mise en place d'un référentiel acoustique pour les chiroptères des Antilles Françaises dans le cadre du projet CHIMAGUA ».

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe comprend depuis le décret de 2009 une vaste palette de milieux, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif. Le cœur terrestre est composé essentiellement du massif de la Soufrière et ses écosystèmes forestiers.

Le cœur marin, réparti entre plusieurs sites, comprend des systèmes récifaux et littoraux. La charte du territoire validée en 2014 définit l'aire optimale d'adhésion composée de 21 communes de Guadeloupe. 20 de ces communes adhérentes ont adhéré à la charte à ce jour. Enfin, le parc dispose d'une aire maritime adjacente d'environ 138 000 hectares englobant les côtes nord ouest de Basse-Terre et Grande-Terre.

Il a pour mission de connaître et protéger les espaces naturels qui lui sont confiés. Il doit mettre ce patrimoine à la disposition du public et conduire une politique d'éducation à l'environnement. Enfin, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement durable.

Dans le cadre de ses missions d'amélioration des connaissances, le Parc national de la Guadeloupe propose un stage de Master, en co-encadrement avec l'UMR 7204 CESCO (Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation) du Muséum national d'Histoire naturelle et le bureau d'étude Ardops environnement, en partenariat avec le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM), la DEAL Martinique et la DEAL Guadeloupe et la SFPEM-CCN (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères – Coordination Chiroptères Nationale).

Objet du Stage :

Les chauves-souris sont les seuls mammifères terrestres indigènes sur les Antilles françaises. On en dénombre 11 espèces en Martinique et 14 en Guadeloupe.

L'enjeu de conservation de ces espèces est donc majeur, d'autant plus que celles-ci sont exposées à de multiples menaces anthropiques, encore plus marquées sur les îles : dégradation et fragmentation de leurs habitats, braconnage, pollution lumineuse, pollution par les pesticides, prédatons par des espèces exotiques envahissantes (EEE) et plus récemment, la mortalité et la perte d'habitat liées au développement de l'énergie éolienne.

Le manque de connaissances sur la répartition, le cycle de vie, les déplacements, les stratégies d'alimentation, les préférences de vol, ou plus largement les traits biologiques et écologiques des différentes espèces, constituent un véritable frein à la prise en compte des enjeux de conservation des chiroptères.

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Office français de la Biodiversité, le projet CHIMAGUA - Mise en place de la surveillance des chiroptères en Martinique et en Guadeloupe : état des lieux, stratégie et déploiement des suivis, a été retenu.

Il a pour ambition de renforcer et de structurer la surveillance de ce taxon de manière pérenne, en mobilisant les différentes techniques de suivi, dans le but d'améliorer les connaissances et de produire des indicateurs robustes, pour renforcer la prise en compte de ces espèces dans les plans de gestion et les politiques publiques. Le projet est piloté par le Parc naturel régional de la Martinique (PNRM), en collaboration avec le Parc national de la Guadeloupe (PNG), la DEAL Martinique, le Bureau d'étude Ardops Environnement, la SFEPM et en concertation avec un grand nombre d'acteurs œuvrant pour la protection des Chiroptères. Un soutien scientifique et méthodologique est apporté par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

L'étude acoustique des chiroptères représente pour le suivi de ces populations un enjeu fort dans les Antilles. Les premières études acoustiques datent d'une vingtaine d'années et la technologie et les moyens mis en œuvre ont beaucoup évolué depuis. C'est aujourd'hui la principale technique d'étude de ces taxons.

Avec l'évolution du matériel, des problématiques fortes sont apparues dans le traitement des données. L'une d'elle repose sur l'utilisation de logiciel d'identification automatique permettant d'effectuer un premier tri des sons collectés pour faciliter le travail des experts.

Afin de poursuivre le travail entamé par le MNHN sur les espèces de France métropolitaine avec le logiciel Tadarida, un des objectifs du projet CHIMAGUA est de rendre ce logiciel fonctionnel sur les Antilles françaises. Cela nécessite la constitution d'un référentiel acoustique des sons émis par les chiroptères de ces îles.

Missions et tâches

Les missions confiées au stagiaire recruté seront les suivantes :

- Constituer un jeu de données à partir des données disponibles : coordination, harmonisation et nettoyage des données ;
- Valorisation des données acoustiques sur les Antilles françaises : cartographie par espèce et par effort d'inventaire, bilan par territoire, etc. ;
- Recensement des protocoles utilisés ;
- Collecte de données sur le terrain ;
- Regroupement, annotation et incrémentation des sons sur le logiciel Tadarida.

COMPÉTENCES	N	D
Connaissances	■ ■	Bonnes connaissances en statistiques et méthodes d'échantillonnage Forte motivation et intérêt pour le sujet ■ Expérience en acoustique serait un plus
Savoir-faire	■ ■	Bonne capacité de coordination et d'animation Gestion et analyse de données
Savoir-être	■ ■ ■	Travailler en équipe Autonomie et prise d'initiatives Rigueur, autonomie, organisation, goût pour le travail sur le terrain

N Compétences nécessaires D* Compétences à développer*

Conditions d'exercice du service :

La convention de stage prévoira la possibilité pour le stagiaire de disposer des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

Durée, période, lieu et condition :

- Stage à démarrer entre le 1er janvier et le 30 avril 2025, durée à définir selon la disponibilité du/de la candidat.e (de 3 à 6 mois)
- 35h hebdomadaire
- Stage indemnisé (gratification selon le barème en vigueur)
- Lieu de stage : Guadeloupe, Saint Claude au sein des bureaux du Parc national de Guadeloupe. L'encadrement par le MNHN/CESCO (Yves Bas et Julie Marmet) se fera à distance principalement par des points hebdomadaires en visio (Maïtena JEAN). Des déplacements fréquents sont à prévoir sur le terrain. Les sessions de terrain seront encadrées par Baptiste Angin.
- Non prise en charge du billet d'avion pour la Guadeloupe si le stagiaire suit des études hors du département

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae détaillé par voie électronique avant le 20 Octobre 2024 (objet : « Stage CHIMAGUA Acoustique »).

à Yves BAS, Baptiste ANGIN, Julie MARMET et Maïtena JEAN :

yves.bas@mnhn.fr, julie.marmet@mnhn.fr, ardops.environnement@gmail.com,
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr.

Date limite de dépôt des candidatures : 20 Octobre 2024

Prise de poste : à définir selon la disponibilité des du/de la candidat-e

La sélection des dossiers de candidature sera suivie d'un entretien individuel